

Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1007604/CAN300786/2304646

Date : 19/07/2023

Contact : CEDRIC DELPUECH

UI AURA (Auvergne Puy de Dôme)

52 RUE DE LA PARLETTE

63962 CLERMONT-FERRAND 9

Bénéficiaire (si différent du demandeur)

--

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence
d'AURILLAC

RUE NICEPHORE NIEPCE

15000 AURILLAC

Permission accordée:

Conformément à la PI du 2/08/23

Date et signature: (Nom et qualité) Le 04/08/23

Le Responsable de la Maîtrise d'œuvre
DGT - Agence d'AURILLAC

(Et selon les dispositions en vigueur localement, par
arrêté N° du)

Niveau d'urgence

Raccordement client : Oui

Localisation des Travaux

15800 POLMINHAC - AVE DU VAL DE CERE. RD 57

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	1		m. d'alvéole	1	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m²		
Borne pavillonnaire	unité			m²		
Cabine téléphonique	unité			m²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m²		
Pylône > 12 m	unité			m²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		

Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole	
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble	

Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,

Commentaires : Adduction à créer - Pose de 1 PVCØ45

Echéancier :

Date prévue pour le début des travaux : 21/08/2023

Durée prévisible des travaux : 1.0 Jour(s)

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 03/12/2033

Gestionnaire de voirie : 77856 Conseil Départemental du Cantal

Orange Restricted



PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PRDI / DGT
AGENCE d'Aurillac

Intitulé de l'opération: Tranchée

RD n° 57

Demande de: ORANGE

Objet de la demande: Création d'une nouvelle adduction

Commune(s): POLMINHAC

Adresse : AVENUE DU VAL DE CERE

Le 2 août 2023 , nous soussignés

Monsieur Franck Membrado
Monsieur Cedric Delpuech

représentant l'agence Départementale
représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant de l'agence Départementale

Franck MEMBRADO

Le représentant du Maître d'Ouvrage



Delpuech Cedric
c=FR, o=Orange,
cn=Delpuech Cedric,
email=cedric.delpuec
h@orange.com
2023.08.02 14:35:41
+02'00'

Vu par le responsable de l'agence départementale

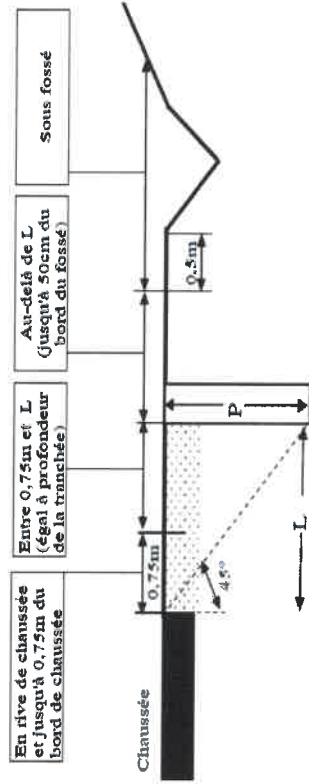
Le Responsable de la Maîtrise d'œuvre
DGT - Agence d'AURILLAC

VINCENT CALIBERN

N° RD	Catégories et niveaux RD	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC				N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI) observations diverses	
					Sous chaussée	En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Sous accotement Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L		Sous fossé
57	Cat 3	Au PR0+414	G	TT					1.00m	Schémas 10

« Vous souhaitez recueillir des informations concernant la présence ou non d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et d'amiante sur les routes départementales situées sur ces secteurs.

En l'absence d'information de ce type sur les routes départementales dont nous assurons la gestion, il vous appartient de vérifier la présence ou non d'HAP et d'amiante dans les chaussées sur lesquelles vous intervenerez en réalisant à vos frais les sondages et analyses préalables. »



* Techniques:

TT = tranchées traditionnelles

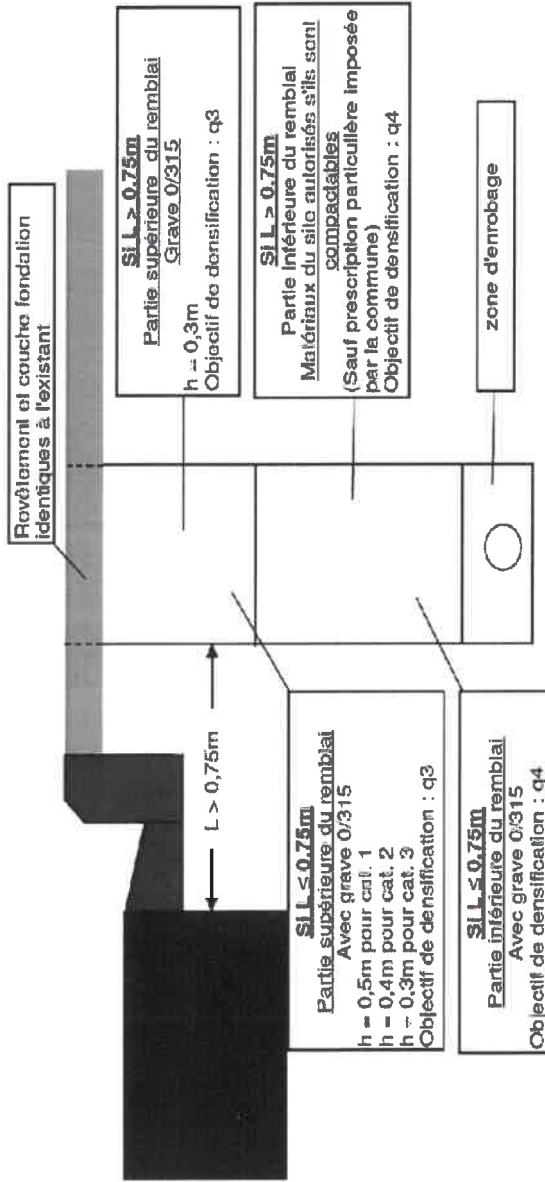
TE = tranchées étroites

FD = Forage dirigé

F = Fonçage

SA = Supports aériens

Schéma n°10 sous trottoir ou sous accotement revêtu RD catégories 1, 2 et 3



MAIRIE POLMINHAC

POLMINHAC, le 2 août 2023

Le Maire de la Commune de POLMINHAC
à Monsieur le Président
du Conseil départemental du Cantal

DEMANDE D'AVIS SUR PERMISSION DE VOIRIE AU TITRE DE L'ARTICLE L 112-3 DU CODE DE LA VOIRIE ROUTIÈRE

OBJET DE LA DEMANDE :

Demandeur : ORANGE

Dates des travaux :

Voies concernées : Route départementale n°57

Commune(s) : POLMINHAC

Adresse : AVENUE DU VAL DE CERE

Description des travaux : Création d'une nouvelle adduction

Prescriptions proposées :

- Travaux conformément à la proposition d'implantation ci-jointe

AVIS (1) : Favorable - ~~Défavorable~~ pour les motifs suivants :

Le Maire de la Commune de POLMINHAC

L'Adjoint délégué

